

Questions orales

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, je ne possède pas ce renseignement.

[Traduction]

L'ALLOCATION DU COÛT EN CAPITAL

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, j'ai une dernière question supplémentaire à poser. Le ministre sait qu'hier, le ministre des Finances a fait sa cinquième marche arrière, en annonçant la trente-deuxième ou trente-troisième modification au budget. Étant donné les 30,000 travailleurs de la construction automobile proprement dite qui ont été licenciés à titre provisoire ou définitif, et les 20 à 25,000 autres personnes qui ont été licenciées par les concessionnaires du Canada, je me demande si le ministre d'État aux Petites entreprises et au Tourisme pourrait nous dire si les dispositions budgétaires concernant l'allocation du coût en capital figurent sur la liste des modifications prioritaires à apporter au budget. Sinon, pourrait-il nous en donner la raison?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, il ne me revient pas d'indiquer à la Chambre si des changements seront apportés au budget.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LES RÉPERCUSSIONS DU BUDGET SUR LA CONSTRUCTION

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question fait suite à celles posées par mon collègue le député de Perth au ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme). L'Association canadienne de la construction a fait savoir au gouvernement que les propositions budgétaires relatives aux déductions pour amortissement ont une incidence particulièrement négative sur le secteur de la construction par rapport à la plupart des autres secteurs. Étant donné que ce secteur est très durement éprouvé par la politique gouvernementale d'intérêts élevés et qu'à l'heure actuelle on y compte quelque 153,000 chômeurs, le ministre peut-il nous dire si cette question le préoccupe et, le cas échéant, s'il compte proposer encore un autre changement budgétaire au ministre des Finances?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, j'ai indiqué qu'il ne m'appartient pas de donner des renseignements sur les changements budgétaires possibles, ce qui, à mon avis, relève du ministre des Finances.

De plus, le député laisse entendre dans sa question que l'allocation pour dépréciation n'existe plus. Je lui dirai donc que tout ce que le ministre des Finances a fait dans son budget du 12 novembre dernier a été d'en étendre l'application sur une période plus longue.

[Traduction]

LES RAISONS DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): De toute évidence, le ministre ne comprend pas le problème qui est très

grave en ce qui concerne ce secteur, surtout depuis la présentation du budget. C'est bien là la réponse que je m'attendais à recevoir du ministre.

Ma question supplémentaire a également trait au secteur de la construction. Ce secteur aura à assumer un fardeau fiscal supplémentaire en raison des changements apportés à la taxe de vente, désormais perçue non plus au niveau de la fabrication, mais bien au niveau de la vente de gros. Les taxes de vente perçues du secteur de la construction ne seront pas changées, et demeureront à 5 p. 100, alors que dans d'autres secteurs, elles seront diminuées de un pour cent. Pourquoi le gouvernement s'en prend-il délibérément à ce secteur au moyen de changements apportés à la déduction pour amortissement et à la taxe de vente, surtout quand on y compte tant de chômeurs?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, je comprends mal la question de l'honorable député, et je ne vois pas pourquoi, quand il mentionne la taxe de vente qui est transférée du manufacturier au grossiste, il ne voudrait pas que les produits canadiens soient mis sur un même pied que les produits d'importation.

M. Baker (Nepean-Carleton): Le ministre ne comprend pas!

* * *

[Traduction]

L'EMPLOI

LA NÉGOCIATION D'ENTENTE AVEC L'ONTARIO

L'hon. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Madame le Président, mes questions s'adressent au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La rumeur veut, dans le nord de l'Ontario, que le ministre soit sur le point de conclure une entente avec le gouvernement de l'Ontario pour venir provisoirement en aide aux mineurs en chômage dans cette région. J'aurais trois questions à poser au ministre. D'abord, songe-t-il à élargir l'entente concernant les pêches et les forêts conclue avec le gouvernement de l'Ontario pour y inclure les mineurs en chômage? A-t-il entrepris de négocier avec son homologue ontarien, le ministre des Richesses naturelles? Si ces négociations sont en cours, quand entend-il donner suite aux recommandations?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je peux confirmer au député de Kenora-Rainy River que le ministre d'État (Mines) et moi-même avons eu des entretiens avec des représentants du gouvernement de l'Ontario concernant l'application à l'industrie minière des dispositions de l'article 38 concernant la création d'emplois. Nous sommes convenus que cette industrie pouvait bénéficier des fonds prévus à cet article. Nous avons entrepris de mettre au point des projets et des propositions précis avec l'aide de fonctionnaires de la province, de mes collaborateurs au ministère et de représentants des entreprises minières. Ces mesures seront annoncées en temps et lieu. Nous avons reçu plusieurs excellents projets qui, à mon avis, pourront contribuer à atténuer le chômage dans l'industrie minière. Nous tiendrons les députés au courant à mesure que ces projets seront confirmés.